


**Direction générale**  
Bureau du directeur général  
275, rue Notre-Dame Est, bureau 4.105  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-5753  
Télécopieur : 514 872-2896



## NOTE

DESTINATAIRES : DGA  
Directeurs d'arrondissement  
Directeurs de service

EXPÉDITEUR : Alain Marcoux   
Directeur général

DATE : Le 23 septembre 2015

OBJET : Gestion des employés en disponibilité et des fonctions supérieures

---

Dans le cadre du Plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO), une des grandes priorités organisationnelles est d'assurer une saine gestion des ressources humaines.

Dans ce contexte, le Service des ressources humaines a déployé certaines mesures et a développé des outils pour favoriser la relocalisation harmonieuse des employés visés. Les efforts des différentes unités d'affaires ont porté fruit et je constate une réduction du nombre d'employés en disponibilité. Toutefois, il faut poursuivre les efforts pour que la période de disponibilité des employés soit la plus courte possible.

Pour ce faire, il est bon de rappeler que nous avons une responsabilité, comme gestionnaire, de soutenir les employés en disponibilité dans leur recherche de postes qui correspondent à leur profil de compétences. De plus, à partir de maintenant, je demande à ce que toute nouvelle mise en disponibilité d'un employé soit soumise à la Direction générale pour approbation après consultation du Service des ressources humaines pour identifier les autres actions qui pourraient être appropriées.

Par ailleurs, je vous demande de mettre en œuvre la réalisation des concours de promotion afin que les postes permanents vacants qui sont comblés temporairement dans votre unité, soient comblés sur une base permanente conformément aux délais de comblement prévus à la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre et aux différentes conventions collectives. J'ai d'ailleurs demandé au Service des ressources humaines de veiller à la réalisation de cet objectif organisationnel.

Je ferai un bilan sur l'état de la situation du nombre d'employés en disponibilité et des fonctions supérieures temporaires dans votre unité lors de notre rencontre au printemps prochain sur le PQMO.

Je vous remercie de votre habituelle collaboration.